

**AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL**

**Objet : Mise à disposition temporaire**

**Entre**

**SAS FRANCOIS PARENT**

SIRET N° 42042596900029,

Code NAF : 4634Z

Dont le siège social est situé 1 PLACE DE L'EUROPE - 21630 POMMARD

Agissant par l'intermédiaire de son représentant légal, Monsieur Mathias PARENT,  
Président,

**ci-après dénommée « l'entreprise prêteuse »**

**Et**

**Madame Caroline PARENT**

Nationalité : Française

Numéro d'immatriculation : 277042123120928

Née le mardi 19 avril 1977 à DIJON (21)

Demeurant 14 , RUE PIERRE JOIGNEAUX - 21200 BEAUNE

**ci-après dénommé « le salarié »**

MP

CP

**Il est préalablement rappelé ce qui suit :**

Le salarié exerce au sein de la SAS FRANCOIS PARENT ses fonctions en qualité de Responsable Commerciale dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Par le présent avenant, les parties ont convenu de la mise à disposition temporaire du salarié, au sein de la SAS DOMAINE A.F GROS à compter du 01/08/2018 selon les conditions suivantes.

**Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit entre les parties :**

**ARTICLE - MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE:**

Le salarié accepte expressément par la présente, sa mise à disposition temporaire auprès de la SAS DOMAINE A.F GROS.

**La présente mise à disposition prendra effet le 01/08/2018 pour se terminer le 31/07/2021.**

**ARTICLE - MISSIONS:**

Le temps de sa mise à disposition, le salarié réalisera les missions qui lui sont confiées dans les locaux de la SAS DOMAINE A.F GROS situés 5 Grande rue La Garelle - 21630 POMMARD ainsi que dans les bâtiments annexes du domaine.

Le salarié exercera, selon les instructions données par la Direction de la SAS DOMAINE A.F GROS les missions suivantes :

- Représentation des produits du domaine
- Accueil clients
- Prospection
- Etablissement des documents déclaratifs douaniers
- Préparation des travaux de merchandisages
- Préparation des commandes
- Préparation et envoi des factures et documents douaniers ou compléments administratifs
- Suivi et gestion de documents (certificat d'origine, liste de colisage, analyses etc ...)
- Suivi des expéditions
- Facturation clients selon directives logiciel et bon livraison
- Préparation et gestion administrative des livraisons

MP

DP

**ARTICLE - CONDITIONS D'EXECUTION DES MISSIONS:**

La présente mise à disposition n'implique pas de changement d'employeur.

Le salarié continuera ainsi de bénéficier de l'ensemble du statut collectif applicable à la société prêteuse (convention, usages, engagements unilatéraux) et restera donc salarié de la SAS FRANCOIS PARENT.

A ce titre, le salarié conserve son rattachement hiérarchique avec la SAS FRANCOIS PARENT qui demeure seule détentrice du pouvoir disciplinaire.

**ARTICLE - DUREE DU TRAVAIL:**

La durée de travail du salarié sera de 28 heures

Cette mise à disposition se fera selon les horaires de travail suivant :

- Lundi : 9h00 -12h00 / 13h00 -17h00
- Mercredi : 9h00 -12h00 / 13h00 -17h00
- Jeudi : 9h00 -12h00 / 13h00 -17h00
- vendredi : 9h00 -12h00 / 13h00 -17h00

**ARTICLE - REMUNERATION:**

Le salarié continuera d'être rémunéré par la SAS FRANCOIS PARENT aux conditions habituelles.

**ARTICLE - ANCIENNETE:**

La durée de la mise à disposition sera intégralement prise en compte dans le calcul de l'ancienneté du salarié.

**ARTICLE - PROTECTION SOCIALE:**

Le salarié reste affilié aux caisses de retraite complémentaire, prévoyance et frais de santé de la SAS FRANCOIS PARENT.

MP

AP

**ARTICLE - REINTEGRATION:**

En fin de période et sauf renouvellement de la mise à disposition, la réintégration du salarié interviendra au poste précédemment occupé par lui dans des conditions identiques à celles précédant le détachement.

Fait à POMMARD, le 1<sup>er</sup> août 2018  
En deux exemplaires.

*Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

**Le salarié,  
Madame Caroline PARENT**



**L'employeur,  
SAS FRANCOIS PARENT  
Représentée par Monsieur Mathias PARENT,  
Président.**

